

# **Changement de fréquence des collectes**

## **Éléments d'explication**

### **Questions sur les raisons de ces évolutions**

---

#### **Pourquoi passer à une collecte des OMR tous les 15 jours ?**

Cette décision a été prise dans le cadre du projet En100ble qui vise à réduire la production de déchets. Avec les nouvelles consignes de tri et la mise en place de solutions pour les déchets alimentaires (à domicile ou en points de collecte), il ne reste quasiment plus de déchets dans la poubelle noire. Déjà de nombreux administrés nous font remarquer que nos camions circulent à moitié plein. Nous le constatons en effet, d'où la nécessité de réorganiser les tournées et ainsi maîtriser les coûts d'exploitation en particulier ceux liés aux déplacements.

#### **Qui a décidé de ces nouveaux rythmes ?**

La consultation des habitants a eu lieu lors de l'étude en 2021 et 2022 : réunions territoriales, travail approfondi avec un panel d'habitants, réunions en communauté de communes, et communes. C'est suite à ce long processus de concertation que le projet En100ble a été défini et que les actions ont donc été construites avec les élus et les habitants. Ce programme vise à réduire la production de déchets de 100 kg par habitant d'ici 2030.

#### **Pourquoi passer à un ramassage tous les 15 jours alors qu'en ville c'est deux fois par semaine ?**

En ville et partout en France les fréquences de ramassage sont à la baisse, y compris au sein de la métropole bordelaise.

Le contexte urbain et rural n'est pas le même. Notre configuration nous permet d'envisager des collectes plus espacées.

### **Questions sur les poubelles noires**

---

#### **Les poubelles noires ne risquent-elles pas de déborder ?**

Depuis 2023 avec les nouvelles consignes de tri des emballages et papiers et les solutions mises en place pour trier les déchets alimentaires (compostage et points de collecte), le volume de la poubelle noire est réduit quasiment de moitié. Beaucoup d'usagers ne sortent déjà plus leur poubelle toutes les semaines.

*Si besoins : mais que jetez-vous dans vos poubelles noires ?*

*Le guide du tri sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres du 17 au 21 février, vous pourrez ainsi y trouver toutes vos réponses*

#### **Ne faut-il pas une poubelle noire plus grande ?**

En mettant en place tous les gestes de tri (emballage et papier et déchets alimentaires, compostage), il ne devrait rester que moins de la moitié de votre poubelle actuellement, aussi une poubelle plus grande n'est pas nécessaire.

La taille du bac noir est liée à la composition du foyer.

Ordures Ménagères Résiduelles	
1 à 3 personnes	120 l
4 à 5 personnes	240 l
6 personnes et +	360 L

**J'ai des enfants en bas âge, je suis dépendante, comment faire ?**

Pour les familles avec de jeunes enfants ou des personnes dépendantes, il sera possible d'augmenter la taille du bac noir.

**Les poubelles risquent de dégager de mauvaises odeurs et les asticots ne vont-ils pas proliférer ?**

Ce sont les déchets alimentaires qui sont la cause de ces désagréments. En adoptant les gestes de tri des déchets alimentaires dans votre composteur ou dans les points de collecte, ces restes alimentaires ne se retrouvent plus dans la poubelle noire.

**Nous ne sommes pas équipés pour composter, je n'ai pas les informations.**

Des messagers sont venus rencontrés tous les habitants depuis mi 2023 et jusqu'à fin novembre 2024. Ils ont équipé gratuitement en composteurs, sensibilisé et formé au compostage, équipé en bio seau et sacs kraft pour apporter déchets carnés, poisson huitres etc en points de collecte.

Peut-être n'avez-vous pas pu les rencontrer ? Dans quelle commune résidez-vous ? Nous pouvons vous équiper pour trier vos déchets alimentaires.

---

**Questions sur les poubelles jaunes**

**Pourquoi ne pas collecter le bac jaune toutes les semaines ?**

Même si les efforts de tri sont au rendez-vous, ils n'atteignent pas encore un volume qui permettrait d'envisager un nouveau rythme de collecte. Le taux de remplissage des camions de collecte ne serait pas suffisant.

**Mon bac jaune est trop petit, je peux le changer ?**

Pensez à bien aplatir les cartons et écraser les bouteilles. Si malgré cela, votre bac sature régulièrement nous pouvons vous fournir un bac jaune plus grand. En 2025, la livraison du bac jaune est gratuite.

Faites votre demande en ligne sur notre application ou sur notre site internet ou par mail [serviceauxpublics@semoctom.com](mailto:serviceauxpublics@semoctom.com) ou par téléphone 05 57 34 53 20.

---

## **Questions sur la fiscalité déchets**

---

### **Peut-on penser qu'il y aura moins de service pour le même prix, voire en payant plus cher ?**

Ces changements interviennent dans le cadre du programme En100ble, qui vise à réduire la production de déchets de 100kg par habitant d'ici 2030. Il s'agit d'un objectif réglementaire fixé au niveau national afin de répondre aux enjeux environnementaux. Au niveau local, les actions à mettre en place ont été construites avec les élus et les habitants du territoire, entre 2021 et 2022.

Le service n'a pas baissé, n'oublions pas que l'équipement gratuit en composteur ainsi que la collecte des déchets alimentaires ont été déployés sur tous les territoires. La collecte des points déchets alimentaires se fait toutes les semaines ainsi que leur lavage.

Toutefois, passer à une collecte des ordures ménagères tous les 15 jours engendrera une meilleure maîtrise de nos frais d'exploitation, une réduction de l'empreinte carbone et un meilleur tri des déchets. Au-delà des bénéfices pour l'environnement, ces évolutions de service et de nos comportements sont indispensables pour contrôler au mieux les variations de la TEOM et nous permettre de trouver le meilleur compromis entre la maîtrise des coûts et le respect des objectifs réglementaires fixés au niveau national pour répondre aux enjeux environnementaux.

## **Questions diverses sur le contexte**

---

### **De moins en moins de service, vous allez bientôt enlever la collecte en porte-à-porte ?**

Au SEMOCTOM, les élus ont décidé de faire évoluer les collectes mais de conserver la collecte en porte à porte pour les ordures ménagères et le tri. Il n'est pas question de changer ce mode de collecte sur notre territoire.

### **Vous allez limiter les levées et les ouvertures des bornes ?**

L'évolution des collectes est portée sur un meilleur tri papier et emballages, déchets alimentaires, verre, textile, pour réduire drastiquement le contenu des poubelles noires. C'est pour cela que la fréquence peut être réduite.

Il n'a pas été prévu de limiter les levées, ni de mettre de contrôle d'accès sur les points de collecte.

### **Je ne peux pas me déplacer jusqu'au point de collecte, beaucoup de trajets ce n'est pas écologique**

Il n'est pas nécessaire de déposer vos déchets alimentaires tous les jours, avec votre bio-seau vous pouvez les conserver plusieurs jours et vous éviter des déplacements trop fréquents.

Le maillage est densifié afin d'optimiser les distances et éviter les trajets.

Le taux de remplissage est vérifié chaque semaine lors de la collecte et le nettoyage de la borne. Les emplacements pourront être revus ou densifiés en fonction des taux de remplissage.

**J'aimerais me former au compostage ?**

Le Semoctom propose des initiations au compostage. Vous pouvez vous inscrire directement sur notre site internet ou en contactant le service Prévention par mail [prevention@semoctom.com](mailto:prevention@semoctom.com).

Nous proposons également des animations dans les écoles, lors de manifestation ou encore des visites sous forme d'escape game sur notre site de St Léon.